Le Parc national fête son 75e anniversaire : équilibre délicat

Autor(en): **Auf der Maur, Franz**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **35 (1989)**

Heft 12

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-848059

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Les Chemins de fer rhétiques ont 100 ans

«La plus belle ligne»

Viaduc en forme de cercle pour franchir la rampe située près de Brusio, dans le Val Poschiavo.

Le 9 octobre 1889, le convoi inaugural traversait le Prättigau sur la ligne Landquart–Davos, la première des chemins de fer des Grisons, qui s'appellent aujourd'hui «Chemins de fer rhétiques» (RhB). C'est actuellement la compagnie privée qui a le plus grand réseau de Suisse (375 km).

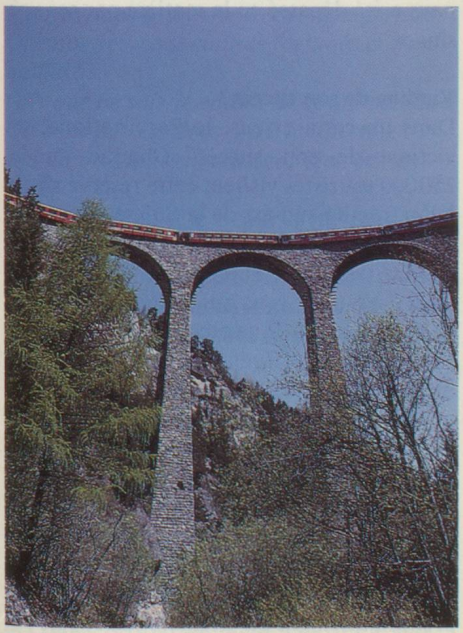

La RhB franchit de très nombreux ponts et viaducs. (Photos: Charles Seiler)

Il y a 100 ans, la ville de Coire, chef-lieu du canton, n'était cependant desservie que par les CFF. Ce n'est que sept ans plus tard, le 29 octobre 1896, qu'a été ouvert le deuxième tronçon de la RhB, entre Landquart et Coire. La réalisation, qui sera commémorée cette année par de nombreuses manifestations dans tout le canton, est due à l'initiative du banquier hollandais Jan Holsboer. Cet hôte de Davos a réussi à réunir le capital nécessaire pour desservir tout d'abord le Prättigau par le chemin de fer. Parmi les tronçons qui ont suivi, il faut relever notamment ceux qui conduisent dans l'Engadine jusqu'à St-Moritz ainsi que la ligne qui mène dans le Val Poschiavo jusqu'à Tirano (Italie), en passant par le col de la Bernina.

La desserte des vallées des Grisons par le chemin de fer a été réalisée en premier lieu par réaction à l'ouverture de la ligne du Gothard (1882); mais, eu égard au tourisme en pleine croissance, elle a aussi constitué un investissement empreint de clairvoyance. Comme l'a relevé très justement le président du gouvernement grison Reto Mengiardi dans son allocution, cette réalisation a été une «aventure coûteuse, qui a entraîné le canton des Grisons dans une crise grave, jusqu'au bord de la ruine». Compte tenu des moyens techniques dont on disposait à cette époque, la construction de ce réseau ferroviaire – réalisée dans un temps record – représentait un gros risque et fait aujourd'hui encore l'admiration des visiteurs. Ce n'est pas par hasard que de nombreux amateurs de train considèrent les Chemins de fer rhétiques comme «la plus belle ligne de chemin de fer du monde». Aujourd'hui, on ne pourrait plus imaginer le canton des Grisons sans «sa RhB» (le canton possède la majorité des actions). Ce chemin de fer revêt une grande importance tant sur le plan des transports que sur le plan économique. Avec ses 1550 employés, il est l'un des principaux employeurs du canton. Il est prévu de construire prochainement la ligne de la Vereina, qui reliera directement Davos à la Basse-Engadine. *MZ*

Le Parc national fête son 75e anniversaire

Equilibre délicat

Il y a 75 ans, le Parc national a été créé dans la Basse-Engadine. Aujourd'hui, cette réserve naturelle – la plus grande de notre pays – est arrivée aux limites de sa capacité: chaque été, 250 000 visiteuses et visiteurs partent à l'assaut des sentiers de la réserve.

Au Piz Quattervals (la «Montagne des quatre vallées», 3154 m), les derniers champs de neige brillent sous le ciel d'été bleu foncé de l'Engadine. Ici, sur la moraine exposée au soleil et située au-dessus de la limite des forêts, il fait très chaud. Les yeux aveuglés par le soleil fouillent en vain le terrain: mais où diable sont passés les cerfs?

Ici, nous ne sommes pas dans un zoo, mais nous visitons le Parc national suisse. Les animaux ne se présentent pas aux touristes sur commande. Qui pourrait en vouloir aux cerfs de se retirer en un endroit ombragé pendant les chaleurs de midi?

Ni hache, ni coup de fusil

A l'époque actuelle, avec tous ses problèmes d'environnement, le 19e siècle peut apparaî-

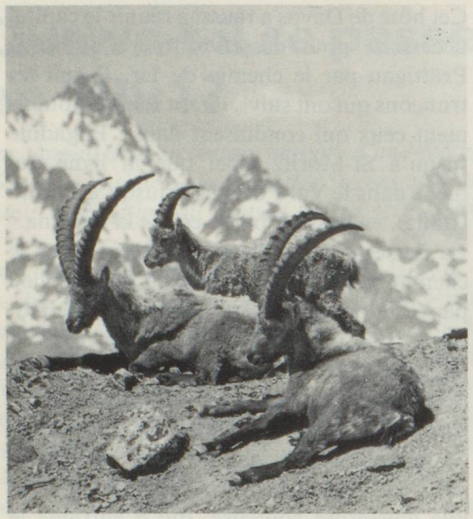

Les bouquetins lâchés en 1930 forment aujourd'hui une grande colonie.

tre comme idyllique. Mais cette image est trompeuse. Il y a cent ans, la nature perdait déjà peu à peu du terrain face à l'industrialisation et à l'accroissement de la population. En 1870 déjà, une initiative privée, celle-là, permettait la création, au pied du Creux du Van dans le Jura neuchâtelois, de la première réserve naturelle.

Au début de ce siècle, le besoin s'est fait sentir de placer sous protection totale une surface suffisamment étendue de notre pays; en 1914, l'Assemblée fédérale a adopté l'arrêté fédéral concernant le Parc national suisse en Basse-Engadine. Située dans une région reculée des Alpes, à la frontière avec l'Italie, cette réserve montre vraiment la nature à l'état pur. C'est un paysage austère, avec des montagnes en dolomite brillant et des vallées parsemées de pierriers. C'est dans cette région sauvage, au Piz Pisoc, qu'a été abattu en 1904 le dernier ours sur territoire suisse. Depuis lors, on applique ici la règle: ni hache, ni coup de fusil.

Trop de cerfs

Même dans cette région reculée, on a observé l'intervention de l'homme. C'est ainsi que les fumées des hauts fourneaux (ces fonderies ont été à l'origine du nom de l'Ofenpass tout proche; «Ofen» = fourneau) ont été nuisibles aux arbres. L'intervention de l'homme dans le monde animal a été plus grave. Le bouquetin avait disparu, de même que les bêtes féroces telles que l'ours, le lynx et le loup; même le gypaète – souvent appelé à tort le vautour des agneaux – qui était autrefois très répandu dans la région des Alpes, avait disparu de la région. Quant à l'effectif des cerfs, il était plus que pitoyable; en 1914, année où le parc a été créé, on a dénombré en tout et pour tout neuf cerfs.

La protection totale de ces animaux a conduit avec le temps à une explosion démographique. Actuellement, il y a pendant l'été plus de 2000 cerfs dans le Parc national. Les biologistes estiment qu'un nombre de cerfs compris entre 700 et 800 serait un effectif acceptable pour arriver à un équilibre naturel. Etant donné qu'il n'y a pas de bêtes féroces pour assurer une réduction naturelle de l'effectif, les autorités ont, en 1972, décidé pour la première fois de faire abattre une partie du gibier protégé.

Un deuxième parc national?

La partie centrale du Parc national a été mise sous protection en 1909 déjà, sur l'initiative d'amis de la nature. Bientôt vinrent s'ajouter d'autres zones, pour lesquelles les communes de Zernez, de S-chanf et de Valchava avaient fait des baux à long terme. La Confédération a repris le tout le 1er août 1914. Le Parc national qui, grâce à des extensions ultérieures, atteint actuellement une surface de 169 kilomètres carrés, est le plus ancien parc d'Europe centrale. «En particulier aujourd'hui, où nous nous préoccupons beaucoup de notre environnement, l'existence d'une réserve de ce genre

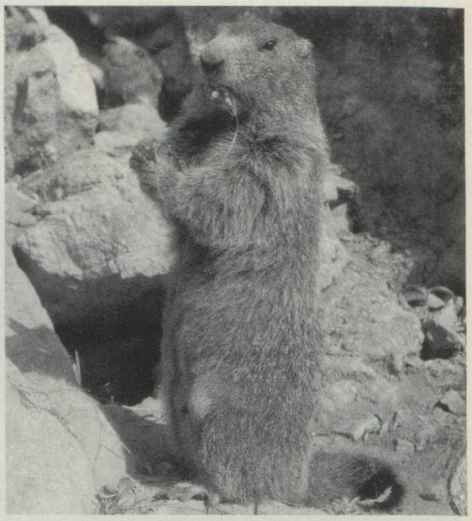

Bien qu'elles soient sévèrement protégées, les marmottes ne se sont pas multipliées outre mesure dans le Parc national. Le responsable en est l'aigle royal. (Photos: J. Feuerstein, Scuol)

revêt une grande importance», déclare le zoologue Robert Schloeth, directeur du Parc national depuis 1964.

A la question de savoir s'il est favorable à la création d'autres réserves totales en Suisse, M. Schloeth répond: «Tout à fait, même si l'on ne donnait pas à ces zones le nom de parcs nationaux. Il serait souhaitable de mettre sans tarder sous protection totale un biotope humide d'une certaine étendue, par exemple le long de la rive sud-ouest du lac de Neuchâtel. En créant, il y a 75 ans, le Parc national en Basse-Engadine, la Suisse a fait œuvre de pionnier. Mais depuis lors, notre pays a été dépassé en la matière par ses voisins.»

Victime de son succès?

Dans un certain sens, le Parc national est victime de son succès. Chaque année, 250000 touristes visitent cette réserve située à l'extrémité sud-est de la Suisse, et cela en l'espace de peu de mois, en été et en automne. Certes, il est réjouissant de constater qu'il y a tant de gens qui s'intéressent à tout ce qui touche à la protection de la nature. Mais une telle affluence constitue aussi une menace pour l'environnement. Si l'on veut que la nature reste autant que possible intacte, il est nécessaire de faire respecter une réglementation stricte: on ne peut ni quitter les chemins ni modifier quoi que ce soit au paysage. Il est interdit d'allumer des feux, de camper, de jeter des déchets, d'arracher des plantes et d'amener des chiens. On comprendra aisément qu'en haute saison, les dix gardes du parc ont beaucoup de travail.

Franz Auf der Maur

Succession

en Suisse:

Testament

Inventaire

Contrat de partage d'héritage

Conseils

Treuhand Sven Müller
Birkenrain 4
CH-8634 Hombrechtikon ZH
Tél. 055/42 21 21

IMMOBILIER

Nous pouvons régler tous vos problèmes immobiliers en Suisse – Achat, vente gérance, administration et fiscalité

Fiduciaire & Régie
P.-A. NOZ SA
Case postale 145
1000 LAUSANNE 6
Tél. 021 29 58 61
Télex 454 551 FIDU CH
Téléfax 021 29 48 51